

Communiqué de presse

Novembre 2021

Les Paroles de sage-femme de Philips Avent – questions et réponses autour de l’allaitement

Zurich – L’allaitement est un sujet qui préoccupe de nombreuses femmes enceintes, même avant l’accouchement. Puis-je me préparer psychologiquement et physiquement à l’allaitement? Quels sont les accessoires qui me seront utiles? Comment puis-je arrêter d’allaiter? Dans ce nouvel épisode de Paroles de sage-femme, [Maïke Wentz](#), sage-femme pour [Philips](#), partage avec nous son expertise.

Les Paroles de sage-femme de Philips Avent abordent des questions d’actualité concernant la grossesse, la période post-natale et la maternité, que ce soit en ligne, par e-mail ou via la chaîne [Instagram Philips Avent](#).

1. Puis-je me préparer à l’allaitement avant l’accouchement? Si oui, comment?

Qu’ils soient petits ou grands, cela n’a pas d’importance, car la taille des seins n’est pas déterminante pour réussir à allaiter son bébé. Il est conseillé de s’informer sur quelques généralités au sujet de l’allaitement avant l’accouchement, mais les seins n’ont pas besoin d’être préparés. Il est recommandé de consulter une sage-femme ou une consultante en lactation ; cela peut augmenter les chances de réussir l’allaitement. Un cours de préparation à l’accouchement ou même à l’allaitement peut déjà être un bon moyen pour obtenir les informations de base dont vous avez besoin. Pour la préparation à l’allaitement, je recommande souvent les ouvrages de Hanna Lothrop «Das Stillbuch» ou de Dora Schweitzer «Stillen: Ihre Stillberatung für zu Hause».

Mon conseil: lorsque vous choisissez votre lieu d’accouchement, renseignez-vous sur ses engagements vis-à-vis des bébés et de l’allaitement. L’OMS et l’UNICEF, par exemple, mettent à disposition une liste des [Hôpitaux Amis des Bébé](#)s.

2. La grève de la tétée, qu’est-ce que c’est? Quelles en sont les causes et quelles solutions existe-t-il?

La grève de la tétée ou «refus du sein» est souvent liée à l’étape de développement à laquelle se trouve l’enfant. Ce phénomène se produit fréquemment lorsque le bébé a trois ou quatre mois. La cause est souvent liée à une surcharge sensorielle pendant l’allaitement ; le fait d’éliminer ou de minimiser les sources de distraction peut donc être utile. Pendant cette phase, l’allaitement durant la nuit pose rarement un problème, car le bébé se trouve généralement dans un environnement calme. Un réflexe d’éjection du lait lent ou trop fort peut également être à l’origine d’une grève de la tétée. Il est donc



recommandé d'être très attentif aux signes de faim du bébé pour relâcher la pression. Le problème peut également venir du goût du lait qui est différent après un changement alimentaire, d'une nouvelle crème pour le corps ou d'un nouveau parfum qui modifie l'odeur corporelle.

Le côté rassurant de la grève de la tétée est qu'elle disparaît toute seule.

3. Je ne souhaite plus allaiter, comment puis-je arrêter en douceur?

Dans la mesure du possible, le sevrage de l'allaitement doit toujours être considéré comme un processus. Celui-ci peut même durer plusieurs mois. Pour commencer, il peut être utile de dissocier volontairement l'allaitement et les câlins, et d'expliquer ce changement au bébé, car, même à cet âge, les enfants comprennent bien plus que ce que nous pensons. Lors de l'introduction d'aliments complémentaires, la quantité du lait maternel est réduite progressivement et le corps peut s'adapter. Plus on offre des aliments complémentaires, plus on réduit les tétées. Si le corps ne suit pas comme voulu l'offre et la demande, il est recommandé de tirer son lait à la main ou à l'aide d'un tire-lait. Toutefois, cela doit uniquement servir à soulager les seins, et non à les vider complètement, pour ne pas stimuler la production de lait maternel. Lors du sevrage de l'allaitement, il est important, dans la mesure du possible, de se laisser du temps, de rester détendue et de ne pas imposer un stress, ni à soi ni à son bébé. Une sage-femme ou une consultante en lactation peut également être consultée dans le cas présent.

4. Comment puis-je accompagner bébé pendant l'endormissement tout en arrêtant de lui donner le sein?

Pour que les enfants vivent bien les changements, ils ont besoin de temps, de sentir une proximité et d'être réconfortés. C'est la raison pour laquelle il est déconseillé de mettre fin à l'endormissement au sein classique avant le premier anniversaire de bébé. Il peut être utile d'instaurer des pauses bien définies et de les expliquer à bébé. Par exemple: «Les seins de maman ont besoin de faire une pause ; je te donne le sein maintenant, mais ensuite il faudra attendre qu'il fasse jour/qu'on se lève pour la prochaine tétée». Pendant cette phase, il faudrait prévoir des moments de câlins, même dans le lit et avant de se lever. Si cela pose problème, il est possible de donner le sein de temps en temps et pendant une courte durée, mais il ne faut pas laisser bébé s'endormir.

5. Dans quels cas utiliser des accessoires tels que les Niplettes? Puis-je me les procurer moi-même ou dois-je d'abord consulter une sage-femme ou une consultante en lactation?

L'utilisation de certains accessoires peut déjà être utile durant la grossesse. Les Niplettes peuvent être pratiques pour préparer les mamelons lorsqu'ils sont inversés, plats ou ombiliqués. Les bouts de sein peuvent apporter un soulagement pendant l'allaitement. Il est toutefois judicieux de toujours consulter une sage-femme ou une consultante en lactation avant de s'en procurer afin d'éviter les erreurs courantes, comme se tromper de

taille lors de l'achat ou utiliser les accessoires de manière inappropriée, et de connaître tous les avantages et inconvénients.

La durabilité chez Royal Philips

Royal Philips a atteint la neutralité carbone dans tous ses processus d'entreprise et utilise une électricité produite uniquement à partir de sources renouvelables. En 2020, l'entreprise a réalisé plus de 70% de son chiffre d'affaires avec des produits et services durables et a recyclé plus de 90% de ses déchets d'exploitation. Philips occupe l'une des premières places du classement Dow Jones Sustainability Index, figure depuis huit ans sur la liste A du CDP Climate Change et est arrivée en 2020 en deuxième position sur la liste des 100 entreprises du monde les plus durables établie par le Wall Street Journal. Philips s'engage pour la réduction de l'empreinte écologique tout au long de sa chaîne de valeur et s'est fixé des objectifs encore plus ambitieux pour 2025: l'entreprise s'engage à adopter une démarche intégrale d'éco-conception, à améliorer l'efficacité énergétique, à intensifier le recours aux énergies renouvelables et aux solutions d'économie circulaire et contribue ainsi à l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat qui est de limiter le réchauffement à 1.5 °C. D'ici 2025, 75% de la consommation énergétique totale de Philips, incluant le carburant, proviendra de sources renouvelables. Pour en savoir plus: www.philips.ch/fr/a-w/about-philips/durabilite.html

Informations complémentaires à l'attention des médias:

Philips GmbH Market DACH
Svenja Eggert
PR & Influencer Manager Personal Health
Téléphone: +49 (0)151 11145373
E-mail: svenja.eggert@philips.com

Kontx Kommunikation GmbH
Silke Conrad-Harris
Schaffhauserstrasse 18
8006 Zurich
Téléphone: +41 (0) 44 419 04 50
E-mail: silke.conrad-harris@kontx.ch

À propos de Royal Philips

Royal Philips (NYSE: PHG, AEX: PHIA) est une entreprise technologique leader dans le domaine des technologies de la santé. Avec son siège aux Pays-Bas, elle a pour principale mission d'améliorer la santé et le bien-être des personnes au travers de solutions et services appropriés autour du Continuum de Santé: Mode de vie sain, Prévention, Diagnostic, Traitement et Soins à domicile. Philips utilise des technologies de pointe et s'appuie sur les retours des professionnels de la santé et des consommateurs pour concevoir des solutions intégrées. L'entreprise est leader dans les domaines de l'imagerie diagnostique, de la thérapie guidée par imagerie, des systèmes de surveillance des patients et de l'informatique clinique, ainsi que des produits de santé grand public et des soins à domicile. Philips emploie près de 78'000 employés dans plus de 100 pays et a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 17,3 milliards d'euros. En savoir plus sur Philips: www.philips.ch/fr/a-w/about/news/home